



FÉDÉRATION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE FRUITS

**Discours de Bruno DUPONT**  
**66<sup>ème</sup> Congrès**  
**Canet-en-Roussillon, le 26 janvier 2012**

*Seul le discours prononcé fait foi*

**Monsieur le Ministre,**

**Monsieur le Préfet,**

**Mesdames et Messieurs les députés, Mesdames et Messieurs les sénateurs,**

**Mesdames et Messieurs les représentants de la filière,**

**Chers producteurs de fruits, d'ici et d'ailleurs,**

**Chers amis,**

C'est avec un plaisir certain que je vous accueille aujourd'hui pour clôturer le 66<sup>o</sup> congrès de notre fédération, celle des producteurs de fruits, de tous les producteurs de fruits. En effet, je ne saurais trop exprimer la satisfaction de votre présence Monsieur le Ministre, fidèle à ce rendez-vous depuis que vous avez accepté cette fonction, il y a près de trois ans, tout comme avait été fidèle votre prédécesseur. Oui, depuis 5 ans que je suis Président de la FNPF, les deux Ministres de l'Agriculture que j'ai connus m'ont fait l'honneur ou plus justement ont fait l'honneur à la FNPF et aux producteurs de fruits, de leur présence aux congrès de la FNPF. Je me devais de le faire remarquer et de vous en remercier. Cela prouve sans aucun doute la volonté de soutenir ces producteurs, entendre leurs revendications et peut-être, espérons-le, les aider à obtenir les moyens d'exister encore dans ce monde de plus en plus complexe et sauvage. Le résultat annuel provisoire des entreprises arboricoles pour 2011 est la preuve de cette sauvagerie. Je tiens à vous rappeler, Monsieur le Ministre, que vous êtes celui qui l'aura vu passer de 22 700 € en 2008 à 4 700 €, moins que le RSA !

Je profite aussi de ce moment pour remercier tous ceux qui se sont mobilisés pour que ce congrès soit une réussite avec à leur tête Yves ARIS et Gérard MAJORAL ainsi que toute l'équipe professionnelle et administrative de la FDSEA des Pyrénées-Orientales, Nathalie CAPILLAIRE, sa directrice, sans oublier l'équipe administrative parisienne : Christiane, Stéphanie, Cécile et Emmanuel. Leur énergie nous a permis de vivre un bon, riche et intéressant congrès.

Je tiens enfin à vous remercier, vous tous, congressistes, pour votre participation active durant ces deux jours. Vos interventions ont rendu encore plus vivants les moments forts que furent le court bilan des activités de la FNPF ainsi que les tables rondes, celle avec nos collègues et amis espagnols et italiens, puis celle sur l'avenir de la production fruitière avec des représentants de quelques partis politiques. Cela nous aura permis d'éclairer tout un chacun sur les orientations à prendre, les choix à faire, les travaux encore à mener pour que l'avenir s'écrive avec des producteurs de fruits français encore nombreux.

Après ce long, mais nécessaire, préambule, passons aux dossiers qui intéressent la filière et à l'actualité de ce congrès.

### **[Un bilan ministériel tout à fait honorable]**

Pour débiter, en syndicat responsable, la Fédération Nationale des Producteurs de Fruits, par la voix de son Président, se doit d'avoir l'honnêteté de reconnaître le travail d'un Ministre, encore en exercice pour quelques mois, qui a su mouiller sa chemise pour défendre les producteurs de fruits dans de nombreuses instances. De nombreuses avancées ont été réalisées par votre pugnacité, les producteurs de fruits vous en sont reconnaissants, j'y reviendrai. Mon devoir sera aussi de vous indiquer vos échecs et les combats encore à mener et à remporter.

En matière d'avancées figurent à votre actif 3 grands dossiers : celui de la LMAP et de tout ce qu'elle comporte, celui des allègements du coût du travail et celui de l'assurance sanitaire. Ils sont perfectibles pour assurer l'avenir mais les bases existent.

La LMAP a ainsi donné un nouveau cadre à de nombreuses pratiques commerciales dans un objectif de rééquilibre des relations amont/aval et de meilleure rémunération des producteurs. Elle a aussi inscrit des chantiers depuis longtemps réclamés par la FNPF sur la connaissance du potentiel de production, sur la réassurance publique, sur la connaissance de la formation des prix et des marges. Si sur certains points, je pense en particulier à la contractualisation, 2011 n'a pas permis d'aboutir, le constat d'échec ne vous est pas totalement imputable mais reconnaissez, Monsieur le Ministre, que ce dossier a été mal préparé par les pouvoirs publics ! En tout état de cause, la FNPF reste persuadée du bien-fondé de ce cadre, continue à souhaiter sa mise en place, en commençant petit pour éviter les peurs irrationnelles et prône pour cela l'amélioration du dialogue entre l'ensemble des acteurs de la filière et de leurs représentants. Si certains pourraient être tentés par la carte de l'obscurantisme économique, la FNPF rappelle qu'elle n'est pas bonne conseillère et surtout pas synonyme de croissance pour les producteurs dans leur exploitation. Au contraire, le dialogue et la transparence restent les valeurs sûres d'une filière co-construite, co-responsable et gagnante. Ainsi, l'observatoire des prix et des marges reste à consolider du côté de l'aval, les litiges commerciaux, l'encadrement du prix après vente ou la pratique des avoirs doivent trouver des solutions interprofessionnelles dans un vrai dialogue.

Sur le volet social, vous avez permis de franchir un premier pas en 2009 avec un allègement supplémentaire sur le coût du travail saisonnier. Vous venez de franchir le deuxième sur le coût du travail permanent. Même si pour d'aucuns cela reste trop limité, je dis Bravo ! Dans le contexte actuel des dé-savantages comparatifs intracommunautaires pour les producteurs français, cette bataille était juste et devait être menée et gagnée. Evidemment ce ne sera jamais suffisant et force est de constater que cette bataille doit être poursuivie. Je préciserai que si pour vous ces mesures sont la base d'une valorisation personnelle vous permettant de rappeler qu'elles coûtent chers aux contribuables chaque année, 500 M€ ce n'est effectivement pas une paille, cependant pour nous, il serait appréciable qu'en regard, vous nous disiez ce qu'elles rapportent en emplois conservés, en

qualité et quantité de produits, en économie globale générée sur le territoire et en entretien du territoire. Tout ceci justifiera et justifie clairement pour nous la nécessité de se battre chaque année pour maintenir et amplifier ces mesures mais aussi mener le troisième chantier social que votre gouvernement vient d'ouvrir, celui de la TVA, qualifiée injustement de sociale. La FNPF avait proposé dans son rapport d'orientation en 2010 une contribution au maintien de l'emploi. Elle apprécie d'avoir réinitié ce débat et contribué à l'ouverture de ce chantier. Elle sera à vos côtés pour qu'il aboutisse. Il restera ensuite à retravailler sur le dernier, celui de la convergence sociale communautaire. Il ne s'agira pas d'aller vers un moins disant social communautaire mais construire via une convergence bien pensée, une équité pour l'ensemble des employeurs et des citoyens européens. La FNPF tient à le rappeler, ce n'est pas l'Europe des moins disant sociaux qu'il faut construire mais bien l'Europe des mieux disant.

Enfin, pour finir sur un dossier à l'issue favorable en 2011, je me dois d'évoquer la caisse de solidarité sanitaire pour les fruits. La FNPF a beaucoup donné en 2011 pour tenir ses engagements. Elle y est parvenue. De votre côté, vous avez tenu les vôtres, je n'ai pas peur de dire que vous êtes même allé au-delà. C'est une belle victoire de la FNPF pour les producteurs de fruits. Pour 2012, il restera à faire de cette caisse la partie sectorielle Fruits du fonds sanitaire à créer et rendre sa cotisation obligatoire comme nous n'avons eu de cesse de le réclamer.

### **[Des chantiers importants à mettre en route pour regagner en compétitivité]**

Tous ces outils au service des producteurs de fruits visent à leur donner des armes pour consolider leur entreprise voire regagner en compétitivité. Malheureusement le chantier de la compétitivité reste vaste et de nombreux dossiers sont encore à porter. Les producteurs du département dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui, frontalier de l'Espagne, pourraient en citer de très nombreux exemples, tirés de leur quotidien. Nous les avons évoqués tout au long de ces 2 journées.

J'ai déjà cité la notion de convergence communautaire sociale, il faut y ajouter la convergence fiscale mais aussi environnementale et assurantielle. Pour cela, la France, vous, Messieurs les politiques, devez arrêter d'ajouter des réglementations nationales contraignantes à celles déjà lourdes au niveau communautaire sur l'ensemble de ces sujets et principalement sur le sujet environnemental. Nous pouvons toujours rêver d'être un exemple, mais pas au détriment de la compétitivité, pas au détriment des Hommes. L'exemple n'a de raison d'être que s'il est suivi rapidement par les autres, c'est pourquoi, il est de votre devoir de faire accélérer la construction communautaire : mêmes règles et mêmes devoirs au sein de l'Union européenne ! Arrêtez de nous rabâcher que les produits entrants sur notre territoire se doivent de respecter les mêmes règles que celles imposées chez nous, agissez pour que cela devienne une réalité rapidement ! Il en va de votre responsabilité de politiques, d'élus du peuple, garants de ses intérêts. Pourquoi un produit déclaré dangereux chez nous, serait-il sans danger utilisé ailleurs ? Où est la cohérence ? Pourquoi trouve-t-on encore des travailleurs exploités, sous-payés, mal-logés dans certains pays de l'Union européenne ? Comment peut-on encore en 2012 accepter d'importer des produits de pays ne respectant pas les Droits de l'Homme et de l'Environnement ? Tout ceci est de votre responsabilité ! Les producteurs de fruits attendent des engagements avant mai 2012 et des éléments concrets, factuels au plus vite.

Cette construction communautaire devra aussi se faire sur le volet de l'organisation des producteurs et du marché, sur le volet économique. Les diverses crises de 2011, sanitaire, de communication et de marché, ont été un vrai révélateur quant à l'efficacité des outils de gestion du marché communautaire et des outils de gestion de crise. La conclusion est simple : zéro pointé pour la Commission européenne. Nous sommes aujourd'hui totalement démunis pour intervenir avec efficacité sur ces points et sortir les producteurs des situations de crise. Que ce soit en

France, en Italie ou en Espagne, tous les producteurs font le même constat, tous ont vécu pareillement ces événements de 2011. Alors, pour que 2012 ne puisse pas ressembler à 2011, il reste encore beaucoup à faire mais il y a urgence. Urgence à convaincre la Commission européenne et les 27 Etats membres de la nécessité de mettre en place de vrais outils de gestion de marché communautaire, avec des niveaux d'intervention, des spécificités par Etat membre. Nous ne pouvons attendre l'hypothétique réforme des mesures Fruits et Légumes de l'OCM unique en 2015 voire 2018 ! Il y a urgence à disposer d'outils de prévention et de gestion des situations de crise, aptes à renverser les situations pour les premiers maillons de la chaîne que sont les producteurs. Un filet de sécurité constitué par des DPU attribués à tous les producteurs de fruits sera un premier pas, les autres devront suivre très rapidement. Je vous rappelle que les crises 2011 ont comme conséquence un revenu arboricole moyen annuel avant impôt en France de 4 700 €, moins que le RSA ! Combien de temps un producteur pourra-t-il conserver son activité dans ces conditions... je n'ose le dire !

### **[Arrêter le double discours mais entrer dans l'action]**

Sur le plan franco-français, il serait aussi temps, Monsieur le Ministre, Messieurs les décideurs et futurs décideurs politiques, de faire preuve de sérieux et de cohérence. Il faut faire cesser le double langage. Je vous ai déjà cité le cas des importations, je vais vous en citer 2 autres : le premier sur l'organisation économique, le second sur la promotion des produits.

Sur le premier point, alors que le Président de la République ne cesse de nous reprocher notre manque d'organisation, son administration s'évertue à chercher l'aiguille dans la botte de foin pour être la meilleure élève en matière de respect du droit de la concurrence. Nos voisins européens appliquent-ils la même prudence en matière de vérification du risque de position dominante sur le marché pertinent ? Au demeurant, lisent-ils, comme le zélé Ministère des Finances, la réglementation communautaire de la même façon ? Là encore, cessons de nous mettre des contraintes que d'autres ne se mettent pas. Enfin, comment peut-on prôner l'organisation économique et viser la suppression des aides incitatives pour les producteurs ? Pourquoi remettre en cause des orientations prises en France depuis les premières lois d'orientation agricoles, inscrites dans le Code rural et dans l'OCM Fruits et Légumes, visant l'organisation économique pour rééquilibrer les rapports de force dans la filière ? Vous l'aurez compris, je pense à la circulaire d'aide à la rénovation des serres et à ce qui pourrait advenir de celle pour la rénovation des vergers ! Des moyens incitatifs à l'organisation économique doivent être conservés car celle-ci contribue à la nécessaire et obligatoire concentration de l'offre qui permettra, face à la concentration de la distribution, de contribuer à récupérer les 10 à 20 centimes d'euros au kilo qui manquent aux producteurs pour couvrir leurs charges, répondre aux attentes des consommateurs et investir dans l'avenir.

Derniers points d'incohérence, ceux liés à la promotion des produits dont les cadres deviennent de plus en plus rigides, de moins en moins financés par les pouvoirs publics et les orientations peu adaptées aux fruits et légumes dont le premier débouché reste le marché intérieur. Or la consommation des fruits et légumes ne fait-elle pas partie du programme national pour l'alimentation ? Des moyens doivent donc être conservés... et même amplifiés ! De même, quelle cohérence y a-t-il à vouloir développer une stratégie de marque Origine France mais ne pas financer les communications y afférant, les marques collectives nationales construites pour cela !

Ce désengagement de l'Etat a malheureusement une conséquence directe : le retour de l'individualisme. A quoi sert le collectif si l'Etat ne le soutient pas réellement ? Les stratégies privées se développent à grand pas. Faut-il y voir un danger ? Peut-être pas mais une chose est sûre, elles ne servent pas nécessairement l'ensemble de la filière. Pour la FNPF, il y a urgence à retrouver l'esprit du collectif, je l'ai déjà évoqué l'an dernier et vous assure, Monsieur le Ministre

que la FNPF n'a pas modifié son orientation en 2011. Pour ce faire, cela passera, vous vous en doutez, par une responsabilisation professionnelle, par des restructurations d'entreprises, par des organisations professionnelles respectueuses de leurs missions, par une interprofession qui fonctionne car tout ne se règle pas par des lois et des décrets. La FNPF a initié des réflexions et des discussions en 2011, elle poursuivra sur sa voie en 2012 pour qu'enfin, il soit possible de retrouver la sérénité nécessaire au travail de chacun dans l'intérêt de tous, et me concernant, dans l'intérêt des producteurs de fruits. L'aboutissement de ces réflexions, de la restructuration des entreprises ici dans les Pyrénées-Orientales et ailleurs, de l'amélioration du dialogue interprofessionnel devra permettre de faire en sorte que le marché redevienne la source de revenus des producteurs en leur redonnant les 5, 10, 15 ou 20 centimes d'euros au kilo qui leur ont manqué en 2011. Il devra ainsi permettre de ne plus aller quémander auprès des pouvoirs publics des plans de soutien qui ne sont de toutes façons pas à la hauteur des besoins. La preuve en a été donnée en 2011.

### **[Continuer à installer, rénover, innover, rechercher]**

Pour finir sur des notes positives, la FNPF reste persuadée que les producteurs de fruits ont un avenir en France.

C'est la raison pour laquelle, avec la revue L'arboriculture fruitière et le soutien du Ministère, elle a initié et réalisé avec succès les Trophées de l'installation. La première saison, en 2011, fut consacrée bien évidemment à l'arboriculture fruitière. Les témoignages des lauréats que nous avons entendus tout à l'heure prouvent que nous avons raison de nous battre.

C'est aussi la raison pour laquelle elle se mobilise pour que les investissements destinés à accompagner l'avenir des producteurs de fruits soient encore et toujours réalisés mais aussi amplifiés. Il en va ainsi de la rénovation du verger, de l'innovation, de la recherche et du développement. Notre institut technique, le Ctifl, doit rester le cœur de cette R&D. Ses travaux seront renforcés par ceux du GIS Fruits qui sera lancé officiellement au prochain Salon de l'Agriculture et dans lequel la FNPF est un des membres fondateur et principal. Car la FNPF sera toujours là où les intérêts des producteurs sont discutés.

En conclusion, les chantiers pour 2012 sont nombreux, ceux qui auront à les mener en ont eu un aperçu au cours de ces 2 jours. Au cœur de tout figure la compétitivité, à retrouver rapidement pour les producteurs de fruits français, afin que 2012 ne ressemble pas à 2011 et donne envie à des jeunes de s'installer dans ce beau métier, avec la garantie d'en vivre.

Monsieur le Ministre, je vous cède la parole.